

Déclaration préalable au CLHSCT

Dijon le 02 mars 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CLHSCT,

Lors des dernières instances, nous avons cru naïvement avoir été entendus, sur les problèmes d'exploitation, d'entretien ainsi que sur l'organisation du travail, notamment sur les l'UTI Nivernais-Yonne, et Bourgogne.

Or il n'en n'est rien sur le terrain.

Vos agents vont mal Monsieur le Directeur ! Votre DT va mal Monsieur le Directeur !

Les agents sont toujours dans la même situation : les modifications intempestives d'horaires, de plannings, les refus de panier, le refus des frais de déplacements, la non-prise en compte des heures supplémentaires, etc...

Déclarer « *c'est intolérable, nous allons rappeler les consignes* » devant les OS (organisations syndicales) et ensuite, lors d'autres situations, indiquer aux agents que quoiqu'il se passe « on soutient les encadrants jusqu'au bout » relève d'un **MANQUE CRIANT DE CONSIDERATION**.

La CFDT déplore le manque de réactivité ou de négligence de l'administration envers les alertes. Depuis des mois, voire plusieurs années, la CFDT dénonce régulièrement des situations des dérives de pouvoir, de « petites baronnies » sur des UTI et particulièrement sur celle transférée en 2018. La technique pour masquer les situations relève de l'agnotologie (littéralement « *science de la production d'ignorance* »).

Suite à notre rencontre en bilatérale, Monsieur le Directeur, nous avons cru obtenir de votre part l'engagement, qu'il y aurait des réunions avec les encadrants, les agents et des représentants de OS. A ce jour il n'en n'est rien.

La CFDT s'est particulièrement focalisée sur une UTI suite à de nombreuses remontées du personnel, mais ne doutons pas que des situations similaires d'excès d'autoritarisme existent et perdurent dans de nombreux endroits de la Direction. Pendant que l'on déblatère sur les virgules du RI, les erreurs sur les règles plus ou moins officielles suivant si l'on se situe à la DT, à VNF, au ministère, les personnels eux sont en souffrance.

Qu'attend-on ? Un drame, une atteinte à l'intégrité physique d'un individu envers sa personne ou envers d'autres ?

Que faut-il pour faire comprendre les situations ? un HASTAG « # balance ton... »

A la lecture du tableau des incidents/accidents, la CFDT dénonce les manques dans le suivis. Le nombre d'agression ne reflète pas la réalité de terrain.

Nous constatons que le nombre d'enregistrement est en diminution de 2019 à 2020 mais qu'il est en augmentations pour les saisonniers.

On remarque aussi que les chutes de plain-pied ont chuté de 56 % à 23 % dans le même temps alors que les accidents en maintenance verte ont grimpés de 18 à 58%.

Que penser ? Sans se confondre entre corrélation et causalité, il faut quand même s'interroger sur ces chiffres. Qu'en sera-t-il demain, quand nos personnels seront affectés principalement à des

taches de maintenance ? Et que la part majoritaire des emplois sera assurée par des saisonniers ou CDD ?

(Multiplicité des contrats courts, non renouvelés, qui laissent des personnels parfois peu expérimentés se débrouiller seuls sans encadrement)

La CFDT note une diminution des accidents sur l'ensemble des UTI à l'exception de la seule UTI Nivernais-Yonne qui a presque triplé son pourcentage du nombre d'accident.

La CFDT magnanime, soulève des avancées obtenues notamment sous l'insistance des agents et des OS notamment :

- le sujet d'une réimplantation des agents sur le site du 42 d'Epizy, sans aucune garantie de durée au demeurant.

- La CFDT relève des avancées sur la prise en compte de l'abracadabrantissime histoire des retenues sur salaire des agents d'un CEMI suite aux plaidoiries ubuesques du chef d'UTI.

La CFDT réitère une nouvelle fois l'incohérence structurelle des organigrammes proposés :

- l'UTI Saône Loire se rapproche le plus de l'UTI type avec un système en semi étoile.

- l'UTI Bourgogne en étoile et toutes les pôles sous la tutelle du chef d'UTI.

- l'UTI Nivernais-Yonne en système horizontal avec tous les pôles sous le chef d'UTI et son adjoint.

La CFDT découvre la modification du poste d'adjoint de la maintenance spécialisée sur l'UTI Nivernais-Yonne. Nous dénonçons la tentative de scinder les 2 ateliers, ce qui représente un faux organisationnel structurel et géographique. La CFDT demande à ce que les 2 ateliers soient représentés avec le nombre d'agents, de grades.

En conclusion, la CFDT DTCB demande que l'administration soit à l'écoute de toutes les populations et surtout que des réponses concrètes soient apportées.

Nous vous remercions de votre attention.

Vos élus CLHSCT CFDT DTCB.



VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

**VOUS HÉSITEZ
ENCORE ?**

CONTACTEZ-NOUS !

Par mail : cfdt@vnf.fr
Par téléphone : 06 07 69 30 65
Sur notre site web : www.elections-vnf.fr